

## TRENTE-QUATRIEME ANNIVERSAIRE

Avec l'édition de cette semaine, notre journal célèbre le trente-quatrième anniversaire de sa fondation. Pour l'histoire de la presse française dans notre pays, l'événement est assez intéressant pour que nous nous y arrêtions quelques instants. On ne vit pas trente-quatre ans, dans le journalisme, sans avoir éprouvé bien des revers, bien des déboires que les quelques succès éphémères ne peuvent faire oublier. Par contre, l'idéal qui préside à la publication d'un périodique, qui a ses raisons de lutter et de vivre, est assez élevé pour remettre dans l'âme du courage et dans l'esprit des rêves d'avenir meilleur.

La Tribune est née patriotique et indépendante, son fondateur, en 1888, ayant eu pour objet de mettre l'idée de la patrie, l'amour raisonné du sol natal, au dessus des intrigues et des calculs. Sa foi catholique n'a fait que compléter la part d'action et d'influence qu'il réservait à son organe. Depuis, notre feuille a pu subir l'influence de ses propriétaires, mais sans jamais déroger de la ligne de conduite tracée ou de l'idéal à atteindre. Les partis politiques ont pu profiter de la puissance morale de ses rédacteurs mais toujours sans compromis qui puissent lier les uns aux autres.

Il y a six ans que "La Tribune" poursuit son véritable but, protégée par des concours généreux autant que bienveillants. Elle a voulu être et elle s'est constituée, dans notre ville comme dans le district, un organe franchement indépendant et ouvertement catholique, prenant à parti les fauteurs de discorde religieuse et châtiant les exploités du patrimoine national.

Dans cette entreprise, qu'elle voudrait plus efficace, elle n'a pu malheureusement, bénéficier des concours qui lui auraient été si précieux pour étendre son champ d'action et pour approfondir sa part d'autorité. Il y a d'abord les lecteurs qui sont bien peu nombreux dans notre époque de partisanerie basée sur des couleurs fictives. Un fils de rouge, comme d'ailleurs un descendant de famille conservatrice, se fait difficilement à l'idée qu'il peut puiser une information plus saine, une direction plus droite, dans un journal aux idées indépendantes. Il y a aussi ceux-là qui pourraient aider matériellement l'œuvre de la presse catholique en lui confiant leurs travaux d'impression, et dont les raisons sont multiples pour expliquer leur patronage aux imprimeries publiant des journaux, indifférents pour le moins des choses de la foi et de la nationalité quand ils n'en sont pas carrément hostiles.

Nous parlons au point de vue de la presse catholique et indépendante en général. Nous ne pouvons en effet nous plaindre trop amèrement, les crises inévitables et prévues dans l'existence d'un tel journal ayant été surpassées, et, les angoisses, inhérentes aux situations tantôt dangereuses tantôt meilleures, ayant été oubliées pour n'envisager que l'avenir.

En ce jour d'anniversaire, notre journal se doit toutefois d'affirmer son courage. Il continuera sa campagne, qui est l'unique but de son existence, pour une plus grande indépendance de l'idée politique et pour la défense des droits religieux dans notre ville, dans notre district comme dans notre pays.

Ceux qui croient en la nécessité d'une telle presse feront œuvre utile et efficace en l'aidant, autant par leur influence que par leur confiance. Ils aideront ainsi à sa diffusion en lui donnant les moyens d'agrandir le cercle de son champ d'action.

Nombreux sont les amis des bonnes causes qui ne nous ont point ménagé leurs sympathies et leurs encouragements pratiques. Nous les en remercions sincèrement d'autant plus que leur souvenir reste attaché à l'histoire intime de notre journal.

Et maintenant, le vivant dans chacun de ses actes, La Tribune n'a aucun programme à exposer. Elle sera ce qu'elle doit être : catholique et franchement indépendante.

Eugène CHARTIER

## UN TRIOMPHE DE L'ART

La soirée de mardi, à la salle paroissiale, a été un triomphe de la musique, en même temps un régal des plus délicats pour les dilettanti. Favorisée par la renommée universelle de ses facteurs d'orgues, par les succès de ses artistes locaux, par le travail désintéressé de ses instrumentistes, notre population a la réputation d'être amoureuse des arts ; les quelques deux cents personnes présentes ont témoigné de la sincérité de ses sentiments.

Comme question de fait, le goût du beau s'est développé dans les esprits comme dans les cœurs. Il y a quelques années, quelques amateurs seulement auraient été tentés par les réclames, si souvent trompeuses malheureusement, d'un programme de chant et de musique. Le soleil n'avait encore éclairé que les cimes des monts avant que de se répandre sur les collines et dans la plaine.

Et, l'autre soir, dans le délire de l'assistance témoignant de sa satisfaction et de son enthousiasme, nous ne pouvions ne pas avoir une pensée reconnaissante pour ceux-là qui ont été les précurseurs. Ce sont les Frères Casavant qui ont commencé à créer une atmosphère artistique chez nous ; ce sont nos talents locaux, les organis-

tes Urbain et Ringuet, ce dernier apportant à son travail de professeur celui de compositeur ; ce sont nos dévoués musiciens de la Philharmonique qui développent le sens des notes harmonieuses ; c'est notre Paul Dufault, qui chante l'amour du sol tout en réclamant les droits des nôtres au royaume de l'art ; c'est aussi Madame Fournier, qui prêche à sa façon, trop humble pour la notoriété de ses capacités, l'évangile du goût, l'amour plus raisonné de l'étude et l'exécution des sons et de leur coordination entre eux.

Le récital de Melle Biron, que patronait Madame Honorable Louis Tellier, a enfin apporté son concours efficace à cette éducation, si digne d'avoir ses adeptes fidèles comme ses admirateurs dévoués. En effet, sur Mademoiselle Biron incombait la responsabilité première du succès de ce concert de mardi soir. Disons sans retard qu'elle s'est acquittée au mieux que chacun pouvait attendre : en véritable artiste.

Jeune et éminemment douée, Melle Biron a prouvé, d'une façon éloquente, la justesse de son tempérament artistique et l'ampleur de son talent de violoniste comme de ses connaissances approfondies de l'art des sons harmonieux et des sentiments qu'ils provoquent chez les auditeurs, même les moins versés dans les sciences musicales. Sa technique est parfaite, aussi s'en sert-elle pour faire vibrer les cordes de son instrument à l'unisson de celles de son âme d'artiste. Elle donne à l'archet, tantôt la nervosité qui sied aux accents des musiciens étrangers, dont l'esprit reste empreint des crises nationales, tantôt le calme et la douceur du rêve des auteurs qui ont vécu et qui bercent leurs sentiments dans la joie du souvenir ou dans les souffrances intimes. C'est le don de l'artiste : rendre à l'égal de l'inspiration qui a présidé à la composition.

A ces qualités, qui suffiraient à bien des artistes de renom, Melle Biron joint une mémoire des plus fidèles. Elle a rendu son programme sans rechercher jamais la note à suivre, la phrase à exprimer, et, sans compter les rappels, auxquels elle se rendit de bonne grâce, il était déjà chargé et fatiguant. Aussi, sa bienveillante générosité a-t-elle gagné tous les cœurs à Melle Biron.

Après un hommage à Kreisler, "*Lie Besfeud*," Melle Biron a rendu "*La Précieuse*" de Couperin et "*Crinoline*", un menuet de Stossel. L'ovation que lui prodigua l'assistance, obligea l'artiste à revenir dans une mélodie nègre, "*Canbarake*" de Gardner. Ayant enlevé la difficile "*Polonaise Brillante*" de Wieniawski l'artiste revint, aux applaudissements frénétiques des auditeurs charmés, rendre la "*Mazurka*" d'Obertass. La "*Barcarolle en A Majeur*" de MacMillen et la "*Dance Hongroise*" de Haesche valurent à la violoniste un troisième rappel : "*Hubay*".

La dernière partie du programme de Melle Biron fut fort appréciée. Elle a rendu avec une âme qui a vécu ; "*Le vieux refrain*" de Kreisler. Son "*Orientale*" de César Cui s'est terminé dans un silence intelligent qui prouvait l'admiration profonde de l'assistance pour l'interprète de cette musique subtile. Aussi, après la "*Dance des Elfes*" de Popper, dut elle revenir encore et encore saluer ses enthousiastes auditeurs jusqu'à consentir à leur rendre une dernière exécution, la sérénade de "*Pierrot*" de Randeegger.

Melle Biron avait amplement conquis l'estime de ses admirateurs ; elle laissera un souvenir profond dans leur mémoire. Nous l'avions entendue jadis, au Patronage, où elle avait prouvé ses possibilités de musicienne ; à la salle paroissiale, elle s'est affirmée une artiste consommée.

Melle Blanche Gonthier a ajouté au charme de cette soirée de mardi, secondant admirablement Melle Biron dans le ton artistique du récital. Melle Gonthier a une voix superbe, nous rappelant, par moments, celle des cantatrices les plus renommées. Dès l'exécution de la "*Chanson provençale*" de Dell'Aqua, elle s'est, à son tour conquise l'admiration de l'assistance. Aussi, après "*Avril pose ses pieds lents*" de Paulin, elle dut obéir, une seconde fois, au désir de l'entendre encore. La façon dont elle s'acquitta de "*Charmant oiseau*", avec accompagnement de violon-obligato, dans les dernières notes, fut des plus heureuses. Ses notes piquées dans "*Valse Mireille*" de Gounod lui valurent un troisième et non moins chaleureux rappel : "*Les Filles de Cadix*" de Delibes.

Les artistes doivent beaucoup à leur accompagnatrice, qui, comme un bon ange gardien, les conduit sans témoigner ostensiblement de son influence cachée, de sa part active dans le succès apparent. A Madame L.-E. Coderre, de Sherbrooke, revenait cette tâche difficile et trop souvent ingrate.

Madame Coderre est une artiste dont la réputation ne nous est pas inconnue. Auteur de plusieurs partitions musicales, elle est également une pianiste virtuose. A elle comme aux artistes qu'elle accompagnait, Melle Biron et Melle Gonthier, revient la part très large de nos louanges discrètes et de nos félicitations sincères.

Cette soirée restera mémorable dans les annales musicales de notre ville. Nous en témoignons notre gratitude à qui de droit : aux artistes d'abord qui nous ont fait passer des heures agréables, puis aux Dames organisatrices qui en ont préparé l'agencement. Les premières nous ont convaincu de la valeur de nos artistes nationaux et de la nécessité de continuer chez nous l'étude de l'art musical. Quant aux Dames, protectrices de l'art et des artistes, elles doivent continuer leur patronage éclairé pour que bientôt les élèves soient dignes de leurs maîtresses distinguées.

Eugène CHARTIER.

## NOTES

### Retenez !

Ce que l'Eglise redoute le plus, c'est que ses enfants se naturalisent sur la terre, et qu'ils ne fassent leur principal établissement où ils ne doivent avoir qu'un lieu de passage.

BOSSUET.

ooo

### Le Bon Journal

—A notre époque troublée par bien des idées trompées et puissantes, il nous faut un messager qui vienne chaque jour à notre foyer nous donner le mot d'ordre. C'est le bon journal. Pour nous c'est le bon journal catholique : l'"Action Catholique", le Devoir, le Droit, la Tribune.

ooo

### Les Polissons

Deux anciens ministres de M. Meighen, et aussi un certain nombre de conservateurs plus modestes, se sont permis en Chambre, jeudi, une insulte à la langue française. M. Lemieux annonça qu'il venait de recevoir l'adresse du gouverneur-général, touchant la demande des subsides supplémentaires. Cette adresse est rédigée dans les deux langues. Tant que le président de la Chambre lut le texte anglais, la députation se tint respectueusement debout comme il est d'usage. Mais quand M. Lemieux commença le texte français, l'ancien ministre de la Milice, M. Guthrie, s'assit comme un vulgaire polisson, faisant signe à ses compagnons d'en faire autant. M. Tolmie, l'ex-ministre de l'agriculture, suivit l'exemple, et avec lui un certain nombre d'autres. Voilà ce qu'on appelle de la politesse et de la largeur d'esprit. Si c'est comme ça qu'on entend travailler de la bonne entente !!! Peut-être que ces messieurs ont voulu se venger du calendrier bilingue.

## Un Modèle

La grande famille religieuse de nos Dames Ursulines en ces derniers jours d'avril, fête dans l'intimité de ses cloîtres sa Vénérable Mère Fondatrice, Marie de l'Incarnation, le 250<sup>e</sup> anniversaire de sa mort. C'est elle que Bossuet appelait : la Thérèse de son siècle et du Nouveau Monde.

A la place des fadaïses que trop de mondaines ont l'habitude de lire, on leur conseille de méditer, à cette occasion de la vie de la Vénérable, écrite par son fils unique, qui mourut Bénédictin.

Jeunes filles, épouses, mères, veuves, religieuses, peuvent trouver dans la vie de la Vénérable Marie de l'Incarnation, successivement admirable comme jeune fille, épouse, mère, veuve et religieuse, un modèle à imiter, un exemple à suivre, une avocate à prier pour elles.

# Autour de nous

## Mariville

(De notre Correspondant.)

Mercredi dernier, a été célébré le mariage de Léo Rainville chapelier, de cette paroisse, avec Yvonne Perron. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le chan. J.-C. Houle, curé, au milieu d'un concours immense de parents et amis. La chorale des Enfants de Marie fit les frais du chant avec tout le succès qui lui est coutumier.

—Les quelques citoyens de la ville qui sont allés faire une retraite fermée à la Villa St-Martin, sont revenus très impressionnés de ces quelques jours de pieuse récollection, où il leur semble avoir puisé un regain de courage et de conviction religieuse pour les luttes quotidiennes et l'accomplissement généreux de leurs devoirs de chrétiens.

Nous souhaitons que ce bel exemple d'esprit de foi agissante, donné par de braves citoyens, soit un entraînement pour ceux des nôtres qui sentiraient le besoin d'une certaine amélioration, dans le domaine de leurs principes de vie chrétienne et sociale.

—Etaient de passage au presbytère la semaine dernière : MM. les abbés Rom. Lamoureux, curé de Granby, Jos. Jodoin, retiré à St-Damase, Ars. Benoit, curé de St-Angèle, M. le chan. Papineau, supérieur du Collège de St-Jean, et M. l'abbé L. Gareau, prof. de rhétorique au même collège.

—Nous avons appris, ces jours derniers, la démission de M. Edmond Robert, comme député de Rouville. Il aurait accepté, un poste important dans un ministère de colonisation.

—Les pluies abondantes de ces derniers jours ont retardé quelque peu les semences, mais si la température continue de se montrer favorable, nos cultivateurs auront vite regagné le temps perdu.

—Baptême : le 4, Marie-Gabrielle, Madeleine, enfant de Alonzo Richard, boulanger, de cette ville, et de Florida Chouinard. Parrain : Oliva Richard, de Montréal ; marraine : Gabriel Dextader.

## S.-Pie de Bagot

La semaine prochaine, une soirée dramatique et musicale sera donnée par les jeunes filles du village, sous la direction de Mlle Albertine Martin, de Montréal.

M. le chan. Sénécal, curé de la Cathédrale, était de passage au presbytère, cette semaine.

Mme Dr Tétrault est de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

Dimanche dernier, nous avons eu un orage électrique qui a eu pour effet de retarder les semences.

Lundi a eu la votation au sujet d'un règlement d'emprunt sur débetures. L'ouverture du pôle a été des plus orageuses, le maire menaçant les contribuables de nommer des constables pour rétablir la paix. Dans son énervement, il leur a dit qu'il fabriquerait des pilules empoisonnées pour en administrer à chacun une dose. A la fermeture, le résultat a été donné tellement embrouillé que chacun s'est réclamé de la victoire. Ce qui prouverait que le règlement est renversé : le maire n'a pas eu la délicatesse de remercier ses électeurs.

Dimanche dernier, à l'occasion de la fête S.-Joseph, le R. P. Tremblay, du Patronage de S.-Hyacinthe, a donné le sermon de circonstance.

Dans la nuit du 4 au 5 mai, notre église a été visitée par des cambrioleurs qui, après avoir pillé deux trones, ont pénétré dans la sacristie et, après avoir bu deux bouteilles de vin, ils se sont emparés de trois calices, dont deux en or et l'autre en argent. Ils ont pénétré dans l'église en brisant une fenêtre.

o o o

## S.-Simon

M. J. A. Beauchamp, Maître de Poste, et Mme Beauchamp ont été les heureux parrain et marraine, à Montréal, d'un petit fils, Joseph-Alexandre-Gustave-Yves, enfant de M. et Mme J.-B. Gaston Beauchamp, voyageur de commerce. Mme Félix Vanasse, tante de l'enfant, était la porteuse. Nos félicitations.

## Où est le Rédacteur en chef

Un écrivain des Etats-Unis venant de créer un journal dans une ville importante. Dans le premier numéro, il attaqua très vivement une maison de jeu de clandestine des plus hantées. Le lendemain, une lettre anonyme lui enjoignait de cesser des attaques, s'il ne voulait pas recevoir une "tripotée".

Il riposta immédiatement en annonçant pour le jour suivant un nouveau smasher, "éreinement", et il tint religieusement sa promesse.

Après cette publication, notre homme était tranquillement assis dans son bureau quand arrive un individu carré des épaules, barbu et moustachu, tenant une sorte de masue.

—Il vient de sortir, répondit le journaliste qui devinait que le personnage était l'auteur de la lettre anonyme. Si vous voulez bien attendre un instant lisant

les journaux, je vais aller le chercher.

L'homme à la massue s'assit paisiblement. Pendant ce temps, le journaliste gagnait tranquillement la rue, mais à la porte, il rencontra un autre colosse muni d'un gourdin formidable. L'éreinement avait produit, on le voit, de brillants résultats.

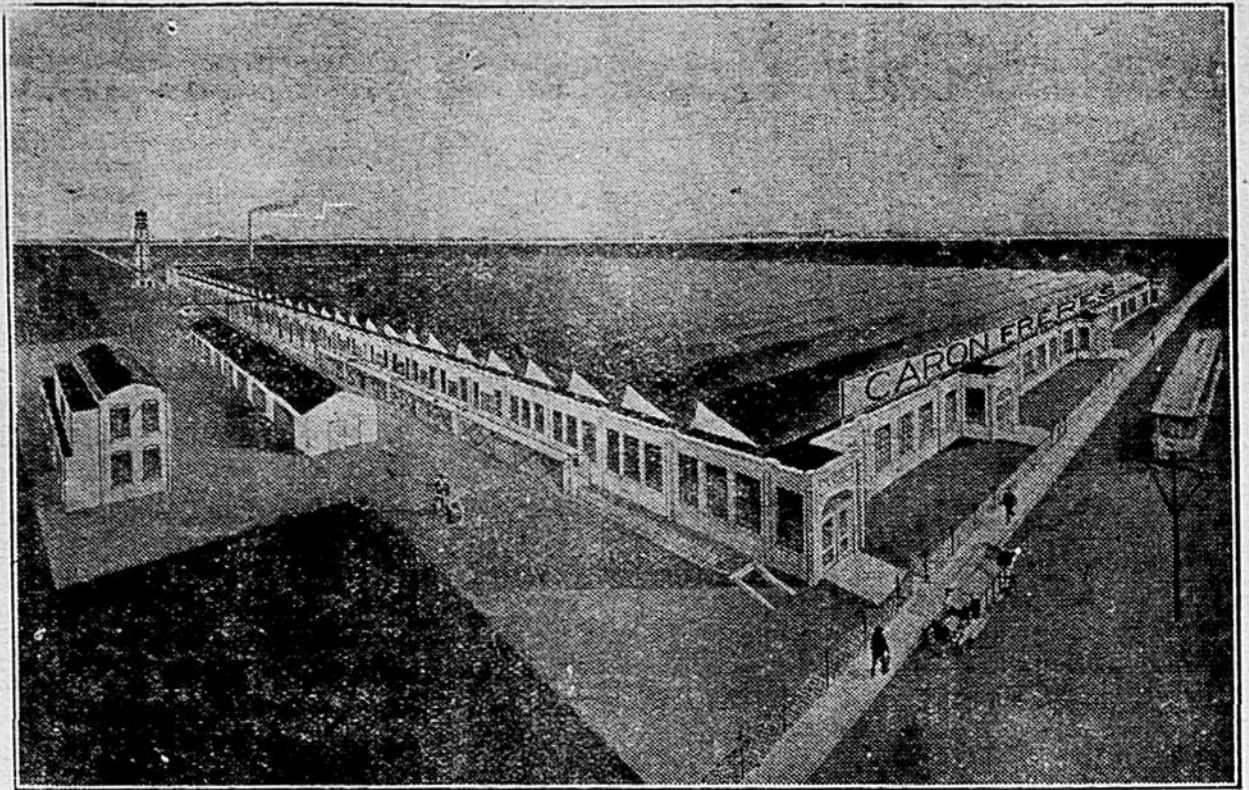
— Où est le rédacteur en chef demanda d'un air très menaçant le nouvel interlocuteur.

— Vous le trouverez dans le bureau de la rédaction en train de lire les journaux.

L'homme au gourdin monte en toute hâte et se précipite comme un furieux sur l'homme à la massue. Les deux individus se portent de terribles coups et finissent par dégringoler les escaliers après s'être presque assommés l'un l'autre. Ils étaient dans un tel état que les policemen n'eurent pas de peine à les conduire en prison.

# Grande Industrie Nouvelle

Caron Frères fondent une nouvelle compagnie pour la fabrication et l'exploitation d'un moteur peu compliqué et très économique.— Popularité assurée.



Vue des vastes usines où MM. Caron Frères fabriqueront leur nouvel appareil Lumière et Force, dans l'est de Montréal.

Montréal verra bientôt l'une de ses industries les mieux connues s'accroître considérablement et prendre un nouvel essor sur une échelle très étendue. Caron Frères sont à réorganiser leur industrie avec un capital beaucoup plus élevé.

Les cultivateurs et tous ceux qui ont besoin de force motrice et qui n'ont pas l'avantage des grands réseaux d'énergie pourront bientôt apprécier un nouveau moteur, perfectionné à un haut degré par l'un des ingénieurs de la compagnie Caron.

Quoique le coût de ce nouveau moteur soit modique et qu'il sera ainsi à la portée de tous, ce qui le distingue des moteurs actuellement en usage, c'est son extrême simplicité et son opération économique.

La réorganisation de Caron Frères avec un capital de \$4,000,000, dont \$2,000,000 seront émis immédiatement, en plus d'une émission d'obligations 7% au montant de \$1,200,000, a été faite dans le but de commercialiser cette nouvelle invention.

La nouvelle compagnie prendra à son compte tout l'actif et l'installation de la présente organisation.

Depuis trois ans, les ingénieurs experts de Caron Frères ont travaillé sans relâche à perfectionner le nouveau moteur afin de ne pas lancer sur le marché "une expérience" mais un produit qui a subi les épreuves les plus complètes sous toutes conditions, et qui finalement a été jugé parfait. De toutes ses qualités l'absence de vibration et la tranquillité d'opération sont au premier rang.

Les profits provenant de la vente annuelle de 6,000 moteurs ce qui est le programme de fabrication de la compagnie, seront supérieurs à \$700,000 par année. déduction faite de tous les frais, mais ces profits n'auront pas à être utilisés pour payer l'intérêt sur les obligations, qui s'élèvera chaque année à \$87,500. En effet, les bénéfices moyens de la bijouterie Caron Frères, qui depuis 17 ans ont été de \$36,000 par année, seront disponibles pour l'intérêt des obligations. En plus, la Compagnie Immobilière Caron, représentant les frères Caron personnellement, donne aux porteurs d'obligations la garantie du revenu de trois conciergeries, représentant une somme annuelle de \$35,000. Enfin, une partie de la nouvelle usine de Caron Frères (Incorpo-

ré), dans le quartier Mercier, à Montréal, est louée pour plusieurs années à raison de \$35,000 par année. Les \$106,000 de revenus par année représentés par les trois items ci dessus couvriront amplement le montant de \$87,500 requis pour l'intérêt sur les obligations.

Le Crédit Général du Canada, lequel est allié à la Banque d'Hochelaga, agira comme mandataire des porteurs d'obligations.

L'acte de fiducie stipule que les trois frères Caron devront faire partie de la nouvelle organisation jusqu'à ce que l'émission d'obligations soit complètement achetée, et y consacrer toutes leurs énergies. L'amortissement de la dette obligatoire se fera au taux de \$50,000 par année de 1926 à 1928 inclusivement ; \$125,000 par année de 1929 à 1932 et \$475,000 en 1934.

Deux représentants de la maison Versailles-Vidricaire-Boulaix (limitée), souscripteur de l'émission, devront faire partie du Conseil d'Administration jusqu'à l'extinction des obligations.

D'ici à quelques semaines la nouvelle industrie sera en pleine activité. L'organisation de la fabrication et de la vente est maintenant complète.



**DON'T DO THIS!**

**LEONARD EAR OIL**  
RELIEVES DEAFNESS AND STOPS HEAD NOISES  
"Rub it in Back of the Ears"  
(Never Put in Ears)  
Insert in Nostrils  
Deafness is greatly relieved by a simple treatment with Leonard Ear Oil. Special instructions by a noted Ear Specialist for different kinds of Deafness and Head Noises contained in each Package. Leonard Ear Oil is not an experiment, but has had a successful sale since 1917. "You cannot afford to be deaf." TRY THIS OIL. It has helped thousands of people. Why not you? Descriptive circular upon request.  
MADE IN CANADA  
L. H. BODINGTON Co., Sales Agents, Toronto  
A. O. LEONARD Inc., Mfrs., 70 2nd Av., N.Y. City

En vente à St-Hyacinthe chez J. H. E. Brodeur, E. D. St-Onge.

## A Vendre

Bugey avec roues de broche et pneus cousinets ; aussi gros moulin pour moudre café et épices. S'adresser à J. Rochon, Inspecteur, S.-Hyacinthe.

5, 12, 19, 26m

## Commission des Liqueurs

Avertissement Spécial aux Acquéreurs Possibles de Permis de Vente de Bières et de Vins.

Nous croyons devoir rappeler au public en général, et en particulier aux acquéreurs possibles de Permis de Vente de Bières et de Vins, que ces permis sont octroyés, à titre personnel seulement, à certaines personnes qui seules ont le droit de les exploiter.

Ces permis ne peuvent donc pas être vendus ou transférés, sauf en cas de décès du titulaire du permis, mais, seulement avec la permission formelle de la Commission. Les personnes qui achètent des Hôtels, des Tavernes, des Restaurants ou Epicerie n'ont pas le droit de continuer la vente de Bière ou de Vins en vertu du permis accordé au Vendeur et si ces personnes prennent possession matérielle de ces établissements, à moins qu'elles ne s'abstiennent entièrement de la vente de bières ou de vins, elles le font à leurs risques et périls.

La Loi punit sévèrement ceux qui vendent des liqueurs alcooliques sans être munis d'un permis et le fait d'acheter un établissement parce qu'il est en opération, ne mettra pas l'acquéreur à l'abri des sanctions de la Loi.

Tout détenteur d'un permis peut vendre son établissement, mais il doit immédiatement retourner son certificat à la Commission et l'acquéreur devra faire sa demande de permis, qui sera dûment prise en considération et jugée à son mérite.

Comme on le voit, la Loi est formelle et les intéressés, en s'y conformant strictement, s'éviteront bien des ennuis, sans compter les pertes matérielles possibles et les sanctions prévues par la Loi.

Commission des Liqueurs de Québec.

# Coin des Ecoles

No 14

12 MAI 1922

## CONVOCATION A L'ECOLE NORMALE

Les jeunes filles de cette ville qui ont étudié à l'Ecole Normale sont priées de s'y réunir jeudi prochain, le 18 courant, à trois heures, afin d'y préparer le prochain Conventum qui aura lieu pendant les vacances d'été.

Par Ordre

### ECOLE LAROCQUE

Nos félicitations aux élèves suivants qui paraissent au tableau d'honneur ;

Mlles M.-Ange Bonenfant, Elianna Girouard, Carmella Pelletier, Irène Maynard, Annette Maynard, Simonne Audette, Oracipha Beuparlant, Rachel Cloutier, Lucie Forget, Eva Leblanc, M. Jeanne Phaneuf, Gisèle Foisy, Yvette Chagnon, Simonne Archambault, Cécile Leblanc, Bella Beuparlant, Madeleine Brousseau, Régina Côté, Fernande Gervais, Hélène Cloutier et Anita Boulé.

MM. Guy Pothier, Lucien St-Onge, Chs. Crépeau, Frs. Brouillette, Lucien St-Jean, J. B. Hamel, J.-Marie Foisy, Rolland Daudelin, Marcel Crépeau, Lucien Chagnon, Maurice Archambault, Lorenzo Martin, Léopold Charbonneau, Marcel Cloutier et Léo Richer.

### ECOLE NORMALE

C'était jour de fête, lundi dernier, pour nos normaliennes. C'était l'anniversaire de la nomi-

nation de M. l'abbé J. A. Fontaine, comme principal de cette florissante maison. Depuis 10 ans, M. le Principal a conduit cette école vers les meilleurs succès, et chaque année les élèves, lui doivent certes un tribut de reconnaissance tout autant que le département de l'Instruction publique dont il est certes l'un des vignerons les plus consciencieux. Nous souhaitons que cet anniversaire soit fêté durant de longues années encore, car M. Fontaine à l'Ecole Normale, c'est le succès assuré, c'est une moisson fructueuse dans le champ de l'éducation, c'est un essai d'abeilles chrétiennes pour l'école primaire.

### ACADEMIE GIROUARD

L'heure sainte du premier vendredi du mois est toujours suivie avec satisfaction par la population. En outre des sermons appropriés et préparés avec soin, les élèves de l'Académie exécutent habituellement un programme musical de choix. On les prépare plus spécialement à l'exécution des pièces de chant grégorien. Il suffit de les entendre pour juger de la valeur intrinsèque de la mélodie grégorienne, la plus apte à élever l'âme et à consoler les cœurs. Nous félicitons nos jeunes écoliers de leur succès et nous portons l'espoir de voir, dans un avenir rapproché, les chœurs du chœur paroissial ajouter la science du chant grégorien à celle de la musique polyphonique qu'ils possèdent déjà si admirablement.

# POUR LES DAMES

## LOYAUTE

La loyauté est une des plus belles qualités. Sans loyauté, un homme est incapable de faire un travail fructueux. Qu'un homme soit loyal envers un principe, ou envers son patron, ou qu'il soit loyal envers un secte ; c'est sa loyauté envers les personnes ou les choses qui lui fera atteindre son but. Il n'y a rien qui permette mieux de juger le caractère d'un homme que sa loyauté en tout et partout. La force de caractère, la volonté énergique et l'intégrité dépendent du degré de loyauté. Trouvez un homme qui est loyal envers une personne, une croyance et vous aurez trouvé un homme de valeur ; un homme qui a un fond de bonté, quoique les gens frivoles ne l'aient jamais su.

Depuis les temps les plus reculés, c'est la loyauté qui a gardé les hommes dans les durs sentiers de leurs labeurs. Elle est le phare qui guide sur les mers orageuses de ce monde les vaisseaux de l'humanité, au milieu des ballottements de tempêtes et des déchirements de tentations ; et ce phare brille toujours en avant

de la proue et ramène l'espérance du nautonnier.

L'homme qui est loyal vous sera fidèle au milieu de vos succès comme au milieu de vos adversités, parce qu'il porte en son âme une qualité qui est infiniment plus belle que la richesse ou la gloire. Il sait apprécier les plus nobles choses de la vie, et il est rempli de considération pour son prochain. Oui trouvez un homme qui est loyal, et quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent cet homme est d'un caractère irréprochable, et sa largeur d'esprit est remarquable ; bref, c'est un agréable compagnon, un ami sur lequel on peut compter, et qui sera sûrement un mari accompli.

FLEUR D'OMBRE.

Pourquoi ne vous abonnez-vous pas à la Tribune ?



**LIVRE** sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoi gratis par l'auteur à votre adresse. E. CLAY-GLOVER Co. Inc. 123 West 24th Street New-York, U. S. A.

## A vendre

Nous avons en mains plusieurs chars d'ouvertures, aussi portes en B. C. Fir et Finission, Plancher en Bois Franc, Bardeaux, Lattes, Epinette et Pin. Le Tout à bas Prix.

L.-P. Abel Fortin, Limitée,  
379 Desjardins,  
Téls. Lasalle 222 & 2385  
Montréal.  
14, 21, & 28 avril, 12, 19 mai.

## J. B. Fontaine

Ouvrage garanti dans toutes les fluxions, cassures, lumbago, sciatique, paralysie infantile, cancer et toutes cassures ou maladies des os supposées incurables.

A St-Hyacinthe, 118 St-Antoine, vendredi et samedi.

A St-Guillaume, dimanche et lundi.

A Montreal, 922 chemin Reine Marie, Côte des Neiges.

# FOIN FOIN FOIN FOIN

J'ai le plaisir d'annoncer aux nombreux consommateurs de Foin de St-Hyacinthe et des environs, que j'ai en marche pour livraison courante, quelques chars de Bon Foin Mil, Mil et Trèfle, ou même Luzerne, (Alfalfa), aussi paille pressée à des prix relativement bas.

Consultez-moi avant de placer vos commandes, cela vous payera. Le foin ayant manqué dans nos environs immédiats, plusieurs Cultivateurs en manqueront pour leur hivernement. J'ai des prix EXTRAS SPECIAUX au char complet.

A partir de cette semaine j'aurai des chars de foin de différentes qualités qui arriveront ici tous les jours, à des prix qui vous surprendront.

J'ai maintenant mon bureau dans le Bloc SAUVE, au numéro 15 rue LAFRAMBOISE  
Téléphone : Nos 364, Jour ; 575, Nuit

## Arthur S. COMEAU,

COMMERCANT DE FOIN, GRAIN, PRODUITS GÉNÉRAUX

ST-HYACINTHE. - QUE.

## Elle ne sera pas heureuse tant que son rêve ne sera pas réalisé !



Le poêle électrique est la plus grande des commodités domestiques parce que votre "feu" est toujours prêt, pour n'importe lequel besoin, et à n'importe lequel temps.

Juste le degré de chaleur nécessaire — ni plus — ni moins — il est à votre service à toute heure du jour ou de la nuit.

Pas de fumée, de suie, de gaz — il produit de meilleurs résultats et des plats plus succulents — il réduit à presque rien l'ouvrage de la cuisine.



## N'Y REVEZ PLUS...

Commandez votre POELE ELECTRIQUE maintenant.

# MACDONALD'S

## Cut Brier

Une plus grande quantité de Tabac pour la valeur.

Paquets 15c  
1/2 lb. Boite 85c



Le Tabac avec un coeur

# Notes locales

## EVANGILE DU DIMANCHE

Le IVe Dimanche après Pâques,  
*Evangelie selon S. Jean,*  
Ch. XVI, v. 5.

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Je vais à celui qui m'a envoyé, et aucun de vous ne me demande où je vais. Mais, parce que je vous ai ainsi parlé, votre cœur est rempli de tristesse. Cependant je vous dis la vérité : il vous est utile que je m'en aille ; car, si je ne m'en vais pas, le Consolateur ne viendra point à vous ; mais, si je m'en vais, je vous l'enverrai. Et lorsqu'il sera venu, il convaincra le monde du péché, de la justice et du jugement : du péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi ; de la justice, parce que je vais à mon Père, et que vous ne me verrez plus ; du jugement, parce que le prince de ce monde est déjà jugé. J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais elles sont en ce moment au-dessus de votre portée. Quand l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité. Il ne parlera pas de lui-même ; mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et vous annoncera les choses à venir. C'est lui qui me glorifiera, parce qu'il recevra ce qui est à moi, et il vous l'annoncera.

### Quarante-Heures

Les 16, 17 et 18 à S.-Michel de Rougemont ; les 19, 20 et 21 au Scol. des FF. du S. C., S.-Hyacinthe.

ooo

### L'Eternelle Lumière

Ce soir, demain après midi et soir, auront lieu, au Patronage, les représentations cinématographiques "L'Eternelle Lumière", drame d'une sublime majesté, que les auteurs comparent avec avantage à la Passion d'Oberramergau. Les prix populaires doivent permettre à toute notre population d'assister à ces représentations que patronnent les membres du Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce. Les profits seront versés aux œuvres paroissiales de bienfaisance.

ooo

### Personnel

Ont passé quelques jours chez Mme Hon. Louis Tellier, Mme Dr Biron, de Boston, mère de la violoniste Mlle Elise Biron, et Mme Harry-Wearne Nutter, fille de Mme Tellier.

ooo

### Environ \$162,000

Les créanciers de M. Armand Boisseau, ex-M. P. P., d'après les chiffres par lui fournis au syndic autorisé. L.-A. Brunelle, s'élèveraient à \$162,000 environ, avec un actif de quelque \$50,000.

ooo

### On Gardera l'Heure Normale

On a tenu un referendum qui a duré trois jours pour connaître l'opinion des contribuables sur la question de l'avance de l'heure. Cinq cents votes ont été enregistrés. Une majorité de 264 s'est prononcée contre l'avance de l'heure.

## M. Donat Côté Directeur de l'École Commerciale de St-Hyacinthe Mérites des Félicitations

N'ayez pas peur, amis lecteurs ce n'est pas une réclame sollicitée et payée par M. Côté qui sera le premier surpris de se voir citer ce soir dans notre journal.

Les collègues commerciaux, et en particulier les écoles spéciales du genre de celles de M. Côté ont parfois encouru le blâme de détourner certaines énergies en faveur de la langue anglaise au lieu de les diriger toujours au service français.

M. le professeur Côté a droit à nos félicitations pour avoir pensé que la dactylographie, par exemple, pouvait s'enseigner en français. Les nombreux témoignages, certificats et diplômes obtenus par ses élèves sont la meilleure preuve que la langue anglaise n'a pas la monopole de pouvoir former des experts en cet art.

Durant l'année scolaire 1920-21, trois élèves de l'École Commerciale de St-Hyacinthe, après avoir suivi le cours bilingue d'après la méthode contenue dans le Dactylographe Canadien, ont obtenu le diplôme de dactylographie.

Les succès de l'an dernier ont accru la confiance du professeur et des élèves. L'application et le travail soutenus ont déjà mérité les plus beaux résultats cette année. Ainsi l'Association des Dactylographes du Canada a-t-elle décerné aux élèves du professeur Côté les certificats suivants :

- No. 818 F. Robert.
- " 821 Mlle Emilienne Sabourin.
- " 822 M. Paul-Arm. Dauphin.
- " 823 Mlle Imelda Messier.
- " 824 M. Georges Tétrault.
- " 825 Mlle Alice Bonin.
- " 828 M. Léonide Laflamme.
- " 829 M. Ulric Frédet.
- " 842 Mlle Annette Hamel.
- " 843 Mlle Rachel Lajeunesse.
- " 844 M. Victorien Frégeau.
- " 845 Mlle Ubaldine Beau-regard.
- " M. Fernand Grenier.
- " 870 Mlle Annette Lambert.

ooo

"C'est un médicament qui donne les résultats attendus et annoncés. Des milliers de personnes ont dit cela du Tanlac. Vous le direz aussi si vous en faites l'essai. J.H.E. Brodeur.

ooo

### La Soirée de la Philharmonique

C'est mardi prochain au soir, au Patronage, qu'aura lieu le grand concert dramatique et musical des "Capots Rouges" de la Société Philharmonique. Le programme sera des plus attrayants, comportant une comédie hilarante, "Les Bossus de Québec", jouée par des acteurs de talent sous la direction de M. V.-L. Chartier, et, une comédie musicale, dont M. Leon Ringuet est l'auteur et M. Didace Rodier, le directeur excentrique. En plus, l'Orchestre Philharmonique, au grand complet, rendra quelques extraits choisis de son répertoire. Encourageons cette belle société par une présence nombreuse et ne lui ménageons point notre sympathie.

## Les Bonnes Routes

Le Congrès annuel de l'Association Canadienne des Bonnes Routes aura lieu, cette année, à Victoria, C.A., les 12, 13, 14 et 15 juin prochain. On y étudiera l'aide fédérale pour les grands boulevards nationaux. La province de Québec, qui réclame l'honneur d'être le pionnier dans le mouvement des bonnes routes, sera représentée par l'hon. J.-L. Perron, le ministre de la voirie. Les restrictions qui sont imposées à tous les genres de véhicules, pendant certaines périodes de l'année, pour empêcher la détérioration rapide des surfaces de routes, seront expliquées comme le sera le nouveau système de patrouille qui vient justement d'être inauguré.

ooo

Le Tanlac est un merveilleux médicament pour les enfants pâlots, délicats et frêles. Il est purement végétal, il ne contient ni minéraux, ni opiat. J.H.E. Brodeur.

ooo

## Un autre diplômé

L'École Commerciale Pratique Côté décernait, il y a quelques jours, un diplôme commercial avec la note "grande distinction" à l'un de ses brillants élèves M. Rolland Bourbeau, de Granby. Ce jeune homme à la fois distingué et studieux a conservé 95.4% sur les matières d'examens. Entré depuis une semaine à peine à l'une des banques de Granby il vient, grâce à son savoir et à ses connaissances multiples sur les effets de commerce, d'obtenir une promotion.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans sa nouvelle sphère d'action.

Afin de se rendre compte de la valeur éducative de l'enseignement donné à l'École Commerciale Pratique Côté, on ferait bien de lire l'article publié dans l'Action Catholique du 4 mai courant par un prêtre éducateur et reproduit dans ce journal.

ooo

Cessez de parler de vos maux Prenez du Tanlac. J.H.E. Brodeur.

ooo

## CLAVIGRAPHIE DEMANDÉ

On demande un Clavigraphe d'occasion. S'adresser à la Maple Leaf Overall Co., 42 1/2 rue Mondor.

ooo

## Servante demandée

Une servante trouvera un bon emploi en s'adressant à M. L.-J. Papineau, au No 342 de la rue Girouard, St-Hyacinthe.

## Dartres et Eczéma

Seul remède garanti, sinon argent remis.

PRIX: \$1.00

Agent local: L.J.E. CHOQUETTE

159 Cascades St-Hyacinthe

j 2jn

Lisez La Tribune et faites-la lire à vos amis. C'est un journal sur lequel on peut compter, il est véridique, il ne vous trompera pas, il n'induit pas vos amis en erreur.



**Votre Compte de Banque**

Que vous ayez un compte commercial, ou d'épargnes, ou un compte pour vos dépenses de maison, vous trouverez à la Bank of Montreal toutes les commodités désirés.

**BANK OF MONTREAL**  
ETABLIE DEPUIS PLUS DE CENT ANS.

Succursale de St-Hyacinthe: L. F. PHILIE, Gérant.

## FILLES DEMANDEES

Nous demandons des filles d'expériences pour faire des Pantalons  
S'adresser à la **Maple Leaf**  
42 1-2, RUE MONDOR 7,12,19,26

Pour vos Impressions, allez à..... **La Tribune**

Tel. Bell 61

Tel. Bell 61

IMPRESSIONS, REGLAGE, RELIURE, Etc.

Impressions de Luxe, en Noir, en Couleurs et en Or.

Enrêtes de Lettres, Entêtes de Comptes, Etats de Comptes.

Cartes de Faire-Part, Cartes de Visite, Cartes d'Affaires.

Programmes, Circulaires, Pancartes, Etc., Etc.

**St-Hyacinthe, Que.**

**Abonnez-vous à la "Tribune" et faites abonner vos amis**

Les Amis disent à leurs Amis que

# ZUTOO

Guérit les Maux de Tête.

ZUTOO était absolument inconnu au Canada, il y a cinq ans passés. Tandis qu'aujourd'hui, des milliers et des milliers de femmes et d'hommes recourent à ces petites tablettes inoffensives pour trouver le remède qui guérira promptement leurs maux de tête. Leur réputation s'est répandue d'un ami à un autre—d'une ville à une autre—d'une rive à une autre. Partout où on souffre de maux de tête, il devrait y avoir des Tablettes ZUTOO —elles guérissent en l'espace de 20 minutes—25c. la boîte chez tous les marchands, ou par la malle, franchise de port. B. N. Robinson & Co., Inc., Costook, P.Q.

## Notes locales

### Au Palais

Le terme de la Cour supérieure, qui s'est terminé mardi soir, est le plus considérable que nous ayons eu depuis très longtemps. Il a été présidé par l'hon. juge Paul G. Martineau. Le 2 mai, après plusieurs affaires de pratique, on a entendu la cause de Langlois vs Dupuis. Une douzaine de témoins ont comparu. Les parties se disputent une propriété. Le 3 sont venues les causes de Mlles Désautels et Lapierre vs MM. Guillemette et Roy. Les demanderesse, institutrices à St-Hugues, réclament chacune \$250 de dommages de chacun des défendeurs, pour diffamation.

Les quatre causes ont été prises en délibéré. Le 5, on a fini la cause de T. D. Bouchard vs "La Tribune" et M.-E. Chartier, en faisant entendre encore une douzaine de témoins. Le demandeur réclame des dommages pour diffamation de la part de la défenderesse, en publiant un article où elle insinuait que le demandeur, comme président de la commission du combustible à St-Hyacinthe, se servait de charbon, alors que beaucoup d'autres n'en avaient pas. La cause a été prise en délibéré.

Le même jour est venue la cause de M. M.-Eugène Chartier vs l'Imprimerie Yamaska. Le demandeur réclamait \$999. de dommages pour injures. La défenderesse n'a pas plaidé; de sorte que le demandeur seul a fait entendre ses témoins au nombre de six. L'affaire est en délibéré.

Le 8 est venue la cause de Vaillancourt vs Patenaude et celle de Patenaude vs Vaillancourt. Chacun des demandeurs a gagné sa cause, mais pour quelques sous seulement.

Enfin, le dernier jour a été entendue la cause de Martin vs Chevalier. Le demandeur réclamait la résiliation d'un échange de chevaux. Après avoir entendu seize témoins, la Cour a pris la cause en délibéré.

ooo

### Deuil

Mme Edmond Charron, de la rue Girouard, a eu la douleur de perdre son père, M. Olivier Gervais, de Contrecoeur, qui était âgé de 75 ans. Il n'avait été malade que quelques jours. M. Gervais était né à Contrecoeur et y était demeuré toute sa vie. Il était un citoyen distingué qui avait l'estime de tous. Nous offrons nos respectueuses sympathies à Mme Charron et aux membres de sa famille.

# CONVENTUM AU COLLEGE MONT-SAINT-BERNARD DE SOREL

## Une lettre de Mgr Bernard, évêque de St-Hyacinthe

Pour démontrer aux Anciens l'intérêt qu'il prend au succès du Conventum qui aura lieu au collège Mont-Saint-Bernard, de Sorel, les 20, 21 et 22 juin prochain. Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe a bien voulu adresser la belle lettre qui suit au Comité de publicité.

St-Hyacinthe le 29 avril, 1922

M. Georges Monarque,  
Sorel.  
Monsieur,

J'ai été très heureux d'apprendre, par votre lettre du 12 courant, que les anciens du Mont-Saint-Bernard veulent se réunir en conventum, les 20, 21, 22 juin prochain, pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de l'arrivée des Frères de la Charité à Sorel. Voilà, en effet, un quart de siècle que ces religieux dirigent avec zèle et succès le collège du Mont-Saint-Bernard. Même dans la vie des communautés, vingt cinq années de travail et de dévouement sont une période importante et il vaut la peine qu'on s'y arrête.

Je n'ai pas besoin de vous redire la grande estime que je porte au Mont-Saint Bernard. En 1897, j'ai salué son ouverture avec une joie mêlée de reconnaissance. C'était, en vérité, une récompense accordée par le ciel, à la chère population de Sorel, pour les années d'épreuves qu'elle venait de traverser. Les bons et dévoués Frères de la Charité, qui y prenaient la direction d'un cours commercial, offraient un programme capable de satisfaire toutes les exigences. J'y voyais, avec satisfaction, pour la jeunesse soreloise et pour tout le diocèse, un nouveau centre de vie religieuse et intellectuelle. L'Eglise et l'Etat devaient donc en bénéficier. Aussi, pour toutes ces faveurs, je n'ai pas cessé de remercier le bon Dieu. Tout le long de mon épiscopat, je n'ai rien négligé, il me semble, pour maintenir en activité une institution si salubre et pour assurer son succès. Les Supérieurs savent particulièrement ce que j'ai fait pour cela. Mais je veux rendre ici un témoignage public au dévouement et à la générosité des Frères de la Charité. Ils n'ont pas craint de s'imposer de lourds sacrifices en sujets et en argent, à une époque difficile et presque sans espoir de retour pour conserver à la ville de Sorel, son collège du Mont-Saint-Bernard. Pour avoir si généreusement et si surnaturellement travaillé ces Religieux ont droit à la reconnaissance et de leurs anciens élèves, et des citoyens de Sorel, et de tout le diocèse. Maintenant que les jours sombres sont passés, que l'avenir paraît assuré, il est tout naturel que je me réjouisse de votre projet de célébrer la fin de ce premier quart de siècle, de cette période méritoire par un conventum de tous les anciens du Mont-Saint-Bernard.

Il me serait bien agréable d'assister à ces fêtes, mais, comme je me trouverai alors en visite pastorale il me sera impossible de m'y rendre. Je vous prie donc de m'excuser, tout en vous assurant que je serai avec vous d'esprit et de cœur.

Ce conventum des anciens élèves et ces fêtes jubilaires assureront, je l'espère, de nouveaux succès au Mont-Saint-Bernard. Tous les élèves, anciens et actuels, témoins des résultats obtenus dans ce premier quart de siècle, voudront être présents en sorte que le Collège de Sorel, fournisse, chaque année, un plus grand nombre d'excellents catholiques et de bons citoyens à l'Eglise et à l'Etat.

Agréez, Monsieur, avec mes vœux de succès pour ces fêtes, l'assurance de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

Alexis-Xyste Bernard,  
Evêque de St-Hyacinthe.

Il est malheureux que notre évêque ne puisse assister à nos fêtes. Cependant nous sommes assurés par sa lettre qu'elles ne passeront pas inaperçues pour lui. Que chacun des Anciens suive en cela l'exemple de l'éminent ancien professeur du Collège de Sorel, qu'est Mgr Bernard. Que tous les Anciens fassent l'impossible pour être présents aux fêtes du Conventum. Au cas d'obstacles insurmontables qu'on en donne avis au Comité immédiatement.

Prière d'adresser toutes communications au

Comité du Conventum,  
Collège Mont St-Bernard  
Sorel, P. Q.

### Déménagement

Nos voisins, MM. Paré & L'Archevêque, ont déménagé leur magasin sur la rue Cascades au No 234. Les rapports excellents que nous avons entrevus nous feront longtemps regretter leur départ. Nous leur souhaitons tout de même un succès, encore meilleur, dans leur nouveau local.

### Le Travail

La dernière livraison de "La Gazette du Travail" rapporte que les fabriques de chaussures de S.-Hyacinthe, durant le mois de mars, ont été mieux employées. Les fabriques de phonographes et d'orgues ont aussi fourni moins d'ouvrage qu'en février. La production des bas et des tricots a accusé une légère diminution.

# LES TRAVAUX D'IMPRESSION

CONFIES A

## "LA TRIBUNE"

sont exécutés rapidement et à des prix modérés.



Nous vous donnerons entière satisfaction



Nous imprimons tout aussi bien UN LIVRE qu'une carte de visite

## AUX AUTOMOBILISTES

Il nous fait plaisir d'annoncer que nous venons d'ouvrir dans notre établissement un département spécial pour la réparation des automobiles, des tracteurs et des engins de toutes sortes. Nos prix sont modérés et des mécaniciens experts vous assurent satisfaction complète. Nous sollicitons le plaisir de vous servir.

**O. CHALIFOUX & FILS, Limitée**

Distributeurs des fameuses voitures "STUDEBAKER".  
Voyez-nous avant d'acheter votre nouveau modèle.

J.N.O.

### Machinerie

Poulies en bois et en acier, chaises de suspension, arbre de couche (shaff) de différentes dimensions, aussi machine à coudre et accessoires pour manufacture. S'adresser à Maple Leaf Overall Co., 42 1/2 Mondor, St-Hyacinthe.

### Fixtures à vendre

35 pieds de tablettes découplables, 3 tables de 10 pieds de long pour installation de magasin, le tout n'ayant servi que quelques mois. S'adresser à Maple Leaf Overall Co., 42 1/2 Mondor, St-Hyacinthe.  
j. n. o.

# VOIX DE L'A. C. J. C.

PIETE — ETUDE — ACTION

5e ANNEE No 19

LE 12 MAI 1922

## RENDONS-NOUS À HULL

Nos amis de la région d'Ottawa ont accepté de recevoir les membres de l'A. C. J. C. à l'occasion du prochain Conseil fédéral. C'est à Hull que nous tiendrons nos assises annuelles, les 1er et 2 juillet prochain. Nous y étudierons la situation du français dans la province de Québec. Un questionnaire a été transmis à tous nos cercles, et ceux-ci s'empresseront de faire une enquête approfondie sur toutes les questions posées. A l'une des séances spécialement réservée aux membres de l'Association, notre président général déterminera ce que nous entendons par "action" comme moyen d'atteindre le but de notre œuvre. Les sujets à l'étude méritent que nos cercles soient représentés par une nombreuse délégation.

Le Conseil fédéral est pour l'Association de la Jeunesse, la réunion la plus importante de l'année. Les séances des cercles les assemblées inter-cercles, les conventions régionales permettent de stimuler le zèle et l'effort des jeunes gens d'une paroisse ou d'une ville. Le Conseil fédéral fait rencontrer les membres de toutes les parties de notre pays, il nous permet d'établir un contact plus intime entre les membres du Comité central, des divers comités régionaux et des cercles. Cet échange de vues ne peut que produire une unité d'idées et d'action nécessaire au but que nous nous proposons.

Ces assises nous donnent l'occasion de passer en revue le travail de l'année, d'examiner les progrès ou les pertes que nous avons faites, de rechercher les moyens de parer aux difficultés rencontrées, et surtout de préparer l'année nouvelle. Au retour, nous nous sentons plus disposés à reprendre les réunions de nos cercles, nous avons plus d'enthousiasme pour la propagande de nos idées.

Nous espérons faire œuvre utile, même en dehors de nos cadres. Par la diffusion des principes et les idées énoncées au cercle nous pouvons en maintes circonstances, apporter dans la discussion des problèmes sociaux et nationaux, une opinion qui hâtera leur solution. Cette influence sera d'autant plus grande que, parmi nos membres, l'unité d'idées et de sentiments sera plus complète. Le Conseil fédéral est l'élément principal de cette unité. Plus les membres assistent nombreux à ces séances, plus ils se sont préparés par l'étude des questions au programme, plus ils font part de leur expérience personnelle, plus grands et plus durables seront les résultats de notre réunion annuelle.

Que les présidents organisent dès maintenant la représentation de leur cercle. Tous les membres de l'Association sont invités et tous seront les bienvenus.

Jean-Chrysostome MARTINEAU  
Vice-président de l'A. C. J. C.

## "QUE LIS-TU" ?

Dans son ouvrage l'Allemagne au travail, Victor Cambon reproduit les préceptes suivant qu'il a vus à Leipsig, en tête du catalogue de la maison des syndicats ouvriers, avec cette interrogation : "Que lis-tu" ?

10. Lis seulement si ton travail n'en doit pas souffrir ; ne lis pas trop longtemps, tu te fatigueras et deviendrais l'ennemi des livres

20. Ne lis que de bons livres, car le temps est précieux.

30. Ne lis que ce qui est proportionné à ton âge et à ton intelligence.

40. Lis seulement des livres qui puissent t'élever l'intelligence et lis-les plusieurs fois.

50. Ne lis pas toujours des romans ; avant tout, apprend à connaître nos classiques et aussi les livres instructifs.

60. Lis toujours attentivement et lentement.

Voilà des conseils qu'il faudrait graver en gros caractère à la porte de toutes les bibliothèques. Aujourd'hui les lectures inconsidérées mauvaises perdent la tête et le cœur de grand nombre de jeunes gens, et de jeunes filles.

Il y a de bons livres et il y a de mauvais livres ; il faut choisir les bons ; les bons livres sont ceux où l'art et la morale ne font qu'un.

Pour le reconnaître, il faut se défier et consulter.

## CONVOICATIONS

### Mardi

Georges Etienne Cartier, Farnham; Réunion d'études à 8 heures.

### Mercredi

Benoît XV, St-Hyacinthe; Réunion d'études à 8 heures.

Crevier, Marieville; Réunion d'études à 8 heures.

St-Romuald, Granby; Réunion d'études à 8 heures.

Ange-Gardien-de-Rouville, réunion d'études, à 7,30 hrs.

### Vendredi

Comité régional; Réunion régulière à 9 heures.

Saint-André, Acton; Réunion d'études à 8 heures.

Saint-Denis; Réunion d'études à 8 heures.

## Histoire d'un Sanctuaire célèbre

Les Religieux de Sainte-Croix publient une brochure sur l'Oratoire S.-Joseph

### LE FRERE ANDRÉ

Nous venons de recevoir une élégante et intéressante brochure où sont racontés les origines modestes et les développements prodigieux de l'Oratoire S.-Joseph, du Mont-Royal, œuvre pour la plus large part, du bon vieux Frère André.

Cet ouvrage est honoré d'une belle préface de S. G. Monseigneur

## ELLE SOUFFRAIT DE L'ECZEMA

### "Fruit-a-tives" l'en Débarrassa

POINTE-SAINT-PIERRE, EN PROVINCE. "Je souffris trois ans d'un terrible eczéma. Je consultai plusieurs médecins qui ne me firent aucun bien.

Je fis alors usage d'une boîte de "Sootha Salva" et de deux boîtes de Fruit-a-tives et ma peau est débarrassée. La douleur a disparu et l'eczéma n'a pas reparu.

Le "Sootha Salva" et le Fruit-a-tives, ce merveilleux médicament à base de fruits, sont étonnants".

Madame PIERRE LAMARRE. 50c. la boîte; les 6, \$2.50. Boîte d'essai 25c.

Chez tous les marchands ou expédiés sans frais par la poste par Fruit-a-tives, Limitée, Ottawa.

gneur Gauthier, administrateur apostolique du diocèse de Montréal. Il contient, dans ses quatre-vingts pages de textes serrés mais parfaitement lisibles, la matière d'un bon volume. Pour s'en convaincre, nos lecteurs n'ont qu'à parcourir les titres et les sous-titres de ses trois chapitres :

I.—CE QUE L'ON VOIT A L'ORATOIRE :

Le Panorama. — La Crypte-église. — Les Pèlerins. — Chez le Frère André.

II.—PRÉCIS HISTORIQUE :

La Dévotion à saint Joseph au Canada. — La Préparation lointaine. — Le Frère André. — La Préparation prochaine. — L'Œuvre s'élabore. — La guérison de Calixte Richard. — La Première chapelle. — Les agrandissements successifs. — Les résultats obtenus.

III.—LES MIRACLES DE L'ORATOIRE :

Le témoignage de Monseigneur Bruchési. — L'Opinion de quelques médecins. — Le cas de Joseph L'Heureux. — Le cas d'Arthur Rochette. — Le cas d'Alfred Standhope. — Le cas de Mlle M.-A. Mercier.

Dix pages de superbes illustrations ajoutent encore à l'intérêt de l'ouvrage et permettent de suivre avec plus de facilité les étapes de l'œuvre racontées dans le texte. Voici la liste de ces illustrations, dont quatre sont imprimées en brun, donnant un cachet luxueux à la brochure :

1. Saint Joseph. — 2. L'Oratoire Saint-Joseph en 1915. — 3. L'Oratoire en 1904, en 1908 et en 1912. — 4. Monseigneur Bruchési. — 5. Le pèlerinage organisé par l'A.C.J.C., en octobre 1920. — 6. Le R.P. Dion, c.s.c., premier recteur de l'Oratoire. — 7. Intérieur de la Crypte. — 8. Le Frère André. — 9. La crypte (extérieur). le trophée des béquilles, ce qui reste de l'Oratoire primitif. — 10. La future basilique de saint Joseph.

Tous les dévots à saint Joseph voudront se procurer cette brochure où sont consignées de nombreuses preuves de la puissance et de la bonté du père adoptif de Jésus. Tous les hommes de bonne foi, croyants ou incroyants tiendront aussi à lire cet ouvrage où sont rapportées avec tous les détails nécessaires à la plus rigoureuse vérification quelques guérisons que l'auteur, s'appuyant la plupart du temps sur le témoignage de médecins connus et estimés, n'hésite pas à qualifier de miraculeuses.

Félicitons en passant l'Imprimerie Saint-Joseph qui a imprimé

ce livre, dont la toilette typographique ne laisse rien à désirer.

L'Oratoire Saint-Joseph du Mont Royal (notice historique et descriptive) par Arthur Saint-Pierre; avec une préface de S.G. Mgr Gauthier, se vend 25 sous seulement, au bénéfice de l'Œuvre, à l'Oratoire même ; par la poste, 30 sous.

## The Quebec Montreal & Southern Railway Co'y

HORAIRE (Corrigé le 1er Mai, 1922)

HEURE SOLAIRE

Trains passagers départ de St-Hyacinthe

Pour SOREL et stations intermédiaires :

1.20 P.M., tous les jours, Ex. Samedi et Dimanche.

1.50 P.M. Samedi seulement.

Pour IBERVILLE JCT., et NOYAN JCT., et stations intermédiaires :

2.00 P.M., tous les jours, Ex. Dimanche.

A.-L. CURRIE,

Surintendant

N. J. FERGUSON,

Agt Gen'l Pass.

L. J. BOURBEAU,

Agt, St-Hyacinthe.

## PACIFIQUE CANADIEN

MONTREAL—OTTAWA

Outre un service de train fréquent et commode, il y a plusieurs caractéristiques attrayantes de service court et recommandable qui aident beaucoup à rendre votre voyage de Montréal à la Capitale agréable et confortable.

Vers l'Ouest—Quitte Montréal, Gare Windsor

8.15 A.M. Tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Ottawa à 11.55 A.M.

9.20 A.M. Tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Ottawa à 12.20 P.M.

9.20 A.M. Le dimanche seulement, arrivant à Ottawa à 1.00 P.M.

4.00 P.M. Tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Ottawa à 7.30 P.M.

6.35 P.M. Le dimanche seulement, arrivant à Ottawa à 10.15 P.M.

8.15 P.M. Tous les jours, arrivant à Ottawa à 11.15 P.M.

10.15 P.M. Tous les jours, arrivant à Ottawa à 1.20 A.M.

Vers l'Est—Quitte Ottawa, Gare Union

5.50 A.M. Tous les jours, arrivant à Montréal, Gare Windsor, à 8.50 A.M.

6.40 A.M. Tous les jours, arrivant à Montréal, Gare Windsor, à 9.40 A.M.

8.35 A.M. Tous les jours, arrivant à Montréal, Gare Windsor, à 12.05 P.M.

3.00 P.M. Le dimanche seulement, arrivant à Montréal, Gare Windsor, à 6.40 P.M.

3.45 P.M. Tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Montréal, Gare Windsor, à 6.45 P.M.

6.55 P.M. Tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Montréal, Gare Windsor, à 10.25 P.M.

J. E. MORIN,

Agent du Canadien Pacifique

23½ rue Laframboise

St-Hyacinthe

CAMILLE HUBERT  
Tél. 395

WILFRID DUPONT  
Tél. 643

HUBERT & DUPONT  
MARCHAND DE

Grains et Farine, Foin et Paille

GROS ET DETAIL

ST-HYACINTHE, P. Q.

Tél Bell

MAGASIN 27

Coin des rues

ST-ANTOINE et MONDOR

## Les dents en Porcelaine

La meilleure qualité de dents en porcelaine par séries de 14, haut ou bas, coûte 12 fois le prix des dents les plus communes.

La valeur d'une dent en porcelaine dépend surtout de l'épingle ou crampon qui retient la dent au dentier. Il n'y a qu'un métal qui est idéal pour cette fin, c'est le platine. Sa propriété de haute fusion, 1700° C., (l'argent étant de 1000°), permet de cuire la porcelaine à une température des plus élevées et partant de fabriquer une dent parfaite. Une deuxième propriété du platine, aussi importante que la première, est que le coefficient de dilatation de ce métal sous la chaleur correspond au même degré de dilatation de la porcelaine dans le même cas, d'où joint d'union parfait du crampon avec le corps de la dent. Une troisième propriété est que le platine est inoxydable.

Durant la guerre, on a ajouté du palladium (p. de f. 1700°) au platine; ceci rend l'épingle beaucoup plus dure, sans rien lui enlever de ses autres propriétés. La rareté du platine et du palladium et leur prix prohibitif ont fait recourir à une foule de substituts d'où est sortie la dent bon marché à tous les degrés.

L'apparence se donne à tout. La dent bon marché déjoue l'œil le plus expert. Quand les crampons de la dent sont en métal ordinaire (le nickel par exemple), la porcelaine à basse fusion est employée pour éviter le trop de chaleur qui fondrait l'épingle. Ces crampons se rouillent dans la bouche et cèdent au bout de quelques années.

Plusieurs patentes existent à propos de crampons pour dents ordinaires en porcelaine. Les 2 principales sont : 1o le crampon en métal commun et recouvert d'or; 2o une petite armature de platine insérée dans la porcelaine pour en permettre la haute fusion, armature à laquelle on soude un crampon bon marché après coup. Toute soudure est incertaine. La dent à épingle dorée a fait flasco il y a 3 ou 4 ans. Une compagnie vient de reprendre le procédé de dorure et s'efforce par une annonce à outrance à réintroduire cette dent auprès des dentistes. Toutes ces dents, l'annonce débordante payée, commandent un prix moindre sur le marché. Pour mieux réussir à vendre ces produits secondaires, l'on fournit gratuitement aux praticiens, un système de mesurage de figures pour assortir le client de dents suivant son tempérament. Bien entendu que ces mesures ne concordent qu'avec les moules de dents fournis par ces manufacturiers seulement.

L'homme d'affaires sagace saisit le tempérament de son interlocuteur en le voyant. Le dentiste de même et davantage, s'il connaît à fond les données de la science à ce sujet; c'est plus court. Ces mesurages font penser à une anecdote toute récente. Un voyageur de commerce expliquait l'autre jour à un homme d'affaires averti une addition faite à une machine. L'acheteur après mille questions inquisitives conclut : "mon cher monsieur, votre innovation pour moi est aussi utile qu'une fième roue ajoutée à une voiture." C'est cela, reprend le vendeur réduit à quia, mais c'est cette fième roue qui nous permet de vendre notre machine.

DEUX MOTS SUR L'OR. — L'or pur est de 24 carats. L'or employé pour couronnes est de 22 carats. Moins pur que cela l'or est trop dur à travailler. La soudure employée pour réunir les parties de 22 carats est de tous les carats suivant l'honnêteté du patron. Il y a même des substituts très bon marché pour aller à la soudure. L'or de moins de 15 carats gonfle le culvre dans la bouche. L'or à couronnes s'emploie à différentes épaisseurs, c'est là où se trouve l'autre truc. Les meilleurs outillages pour faire des couronnes exigent une épaisseur Standard de 30 (gauge). Peu de dentistes se servent de ces derniers perfectionnements et un grand nombre préfèrent des procédés primitifs et désuètes à la main, vieux de 30 ans, mais qui donnent la plus grande latitude possible pour mesquiner sur le brillant métal. Les bureaux du Dr Fournier, ainsi que l'élite de la profession, n'emploient que les derniers outillages dits au repoussé, et de l'or à 30 (gauge) d'épaisseur lequel est standard pour ces machines! La soudure qu'il emploie n'est jamais plus basse que 18 carats et vérifiée par le gouvernement.

Quand on paye, on a droit d'être servi honnêtement.

Bureaux du Dr J. N. Paul Fournier

St-Hyacinthe, Qué.

Téléphone 40

# TRIBUNE PEDAGOGIQUE

## LES METHODES DE L'ENSEIGNEMENT

Nous avons défini la méthode, d'après son étymologie, la voie que suit l'esprit dans la recherche et l'exposition de la vérité. Appliquant cette définition à la pédagogie, nous disons que la méthode est la voie que suit l'éducation pour communiquer la science à ses élèves, voie qui n'est pas unique, puisqu'il y a plusieurs sortes de méthodes, mais voie qui aboutit au terme, quel que soit le mode adopté, au moyen des deux grands procédés d'analyse et de synthèse, éléments constitutifs de toute méthode.

La seule méthode qui convienne à l'enseignement primaire est celle qui fait intervenir tour à tour le maître et les élèves, qui entretient pour ainsi dire entre eux un continuel échange d'idées sous des formes variées, simples et ingénieusement graduées. Cette méthode peut s'appliquer par des moyens divers, pourvu que ceux-ci répondent à son objet propre. Ils existent, et on leur donne le nom de méthodes intuitives, analytiques ou inductives, synthétiques ou déductives, et socratiques. Elles sont d'un si commun usage et ont entre elles un lieu si intime que je me décide à les traiter, séparément, et dans le détail.

*Exposé de la méthode intuitive.* — La méthode intuitive s'adresse aux sens et particulièrement à la vue. Elle consiste à montrer des objets, à faire voir certaines choses, telles que des images qui doivent d'abord frapper la vue ; à faire entendre des sons, propres à impressionner l'oreille ; à fournir à la main les moyens de servir, à son tour, d'intermédiaire à l'intelligence, pour ne parler que de ces trois sens qui sont surnommés *sens intellectuels*. Ce sont donc les sens intellectuels que la méthode intuitive cultive et il est dans l'ordre que celle-ci soit la première à employer auprès des tout petits, puisque l'éveil des sens précède chez eux celui des autres facultés intellectuelles.

*Voir, entendre, toucher* ne seraient pour l'enfant que des modes d'instruction illusoire si ces trois actes ne s'entendaient dans le sens plus profond de : *regarder, écouter, palper*. Ceci nous dit qu'une méthode d'instruction pour récréative qu'elle paraisse, n'en garde pas moins toujours un caractère sérieux, dû à l'effort qu'elle ne laisse pas d'exiger. Effort de la part du maître qui ne cherche à rendre l'enseignement attrayant que pour le mieux mettre à la portée de ses élèves ; pour lesquels le devoir, eût-il la forme d'un jeu, ne doit jamais se confondre avec le jeu proprement dit. Et, en effet, c'est l'attention, c'est l'esprit d'observation, ce sont la mémoire, l'imagination et déjà un certain jugement que les leçons, selon la méthode intuitive, cherchent à développer en eux. Sachons bien, dès lors, que montrer des objets, expliquer des images, apprendre les rudiments du calcul au moyen de bâtonnets ou même de poires ou de cerises, à additionner ou à soustraire, ne sont pas de simples récréations ; mais des leçons à préparer avec grand soin, de telle sorte qu'elles puissent être les bases d'une solide instruction.

En tout enseignement, le maître, pour commencer, se sert d'objets sensibles, fait voir et toucher les choses, met les enfants en présence de réalités concrètes ; puis peu à peu, il les exerce à en dégager l'idée abstraite, à comparer, à généraliser,

à raisonner sans le secours d'exemples matériels.

C'est donc par un appel incessant à l'attention, au jugement, à la spontanéité intellectuelle de l'élève que l'enseignement peut se soutenir. Il est essentiellement intentif et pratique ; *intentionnel*, c'est-à-dire, pour répéter encore, qu'il compte avant tout sur le bon sens naturel, sur la force de l'évidence, sur cette puissance innée qu'a l'esprit humain de saisir du premier regard et sans démonstration, non pas toutes les vérités, mais les plus simples et les plus fondamentales ; *pratique*, c'est-à-dire qu'il ne perd jamais de vue que les élèves de l'école primaire n'ont pas de

temps à perdre en discussions oiseuses, en théories savantes, et que ce n'est pas trop de six à huit années de séjour à l'école pour les munir du petit trésor d'idées dont ils ont strictement besoin et surtout pour les mettre en état de le conserver et de le grossir dans la suite.

L'intuition doit accompagner toutes les parties des études, comme la conscience enveloppe tous les phénomènes de l'âme, comme la lumière éclaire tous les objets du monde extérieur. Elle est, si l'on veut, l'âme de toute méthode, l'inspiratrice de tout enseignement qui veut non seulement transmettre sèchement les connaissances, mais provoquer la vie et la chaleur de l'esprit, et par l'instruction amener l'éducation.

Toutes ces considérations n'ont d'autre utilité pratique que d'obliger le maître à réfléchir sur les principes mêmes de l'enseignement, sur la nécessité de tenir compte à la fois, et de la nature des enfants auxquels il s'adresse, et de la nature des connaissances qu'il communique. Qu'on n'aille pas s'imaginer qu'il suffit, pour bien enseigner, de connaître les distinctions abstraites de la pédagogie. La première condition pour être un bon professeur, ce sera toujours de posséder à fond la science qu'on est chargé de professer. Un pédagogue anglais, Laurie, dans "Primary Instruction in relation to Education", le fait observer avec raison : "Un maître dont l'intelligence est cultivée,

et dont la volonté est fortifiée par l'expérience, par la raison, par la religion peut être en état de produire chez les autres les qualités qu'il possède lui-même, et d'adapter inconsciemment les procédés qu'il emploie à une méthode exacte." Mais, quelque bien doué qu'il soit sous le rapport de l'instruction ou de l'intelligence, il sera toujours inférieur à un maître qui aux mêmes qualités personnelles joindra ce que donne de force, d'assurance, de décision, la connaissance réfléchie des lois de l'intuition, s'adaptant tout autant au caractère de l'enfant et de toute étude scolaire. Terminons par ce simple mot de Fénelon : "La méthode intuitive remue les ressorts de l'âme de l'enfant".

Prof. J.-E. PAQUIN

# De l'Export Ale!

## Voilà ce que je cherchais!

Une Bière stimulante-  
Brassée tout spécialement pour  
"l'export" pour  
conserver sa saveur  
et son velouté  
*Essayez-la  
Elle en vaut la peine!*



# Frontenac



# Export Ale

INDIA PALE

AMEDEE LACROIX,

226 GIROUARD.  
Téléphone 288

Distributeur pour le commerce

## UN PEU DE CIVISME

Mai est arrivé. C'est l'époque des embellissements. Un peu partout le prudent propriétaire fait rafraîchir la peinture de ses maisons ; un autre voit à l'ornementation bien agencée de ses parterres ; celui là offre à la terre fertile la pousse de jeunes arbres ; maints autres ornent même la chaussée de la rue d'un gazon verdoyant.

C'est bien ce que chacun doit faire pour rendre belles sa ville et ses rues. Bientôt l'été nous amènera toute une affluence de touristes, et nous devons avoir du civisme pour que l'étranger s'extasie devant la propreté de nos rues, la coquetterie de nos édifices et la verdoyante parure de nos rues. Il convient aussi de ne pas oublier — ceci est pour nos patriotes commerçants — que notre ville ait une mentalité véritablement canadienne-française. Que nos maisons d'affaires possèdent des annonces, des enseignes rédigées en bon français. C'est encore du civisme bien placé que de donner place d'honneur à la langue qui est nôtre et dont il ne nous est jamais permis de rougir.

Cependant, si nous voulons conserver un haut ton à l'apparence générale de notre ville, il sera bon de rappeler aux parents et aux maîtres leur devoir de former l'esprit de conservation et de respect, chez leurs enfants, de tout ce qui est propriété privée ou publique. Il faut nécessairement que nos jeunes gens apprennent une bonne fois qu'il ne faut pas briser les jeunes arbres ni leur enlever des branches, passer sur les gazons fraîchement transformés, ne pas lancer de pierres dans les vitres des maisons, maculer les enseignes, les bancs des parcs, les clôtures par de chétives entailles. C'est quand on est jeune qu'il faut se former des habitudes sages et pratiques.

Il convenait, je crois, au début de cette saison, d'attirer l'attention de tout le monde sur ce sujet. Que tous travaillent à l'embellissement de la ville et à une parfaite conservation de ce qui en constitue la beauté.

CIVIS.

## LA FAMILLE

Il sera intéressant d'étudier aujourd'hui l'évolution de la famille à Rome. Entre la Grèce et Rome, la différence est profonde. Lorsque de l'Hellade, pleine de vie, de lumière et de beauté, on passe dans le monde romain, froid, silencieux et sévère, l'horizon d'abord se rétrécit, le ciel paraît plus sombre, l'imagination s'éteint et la pensée s'arrête. D'après Duruy, c'est que la Grèce garda longtemps les élans et les passions de la jeunesse ; Rome, au contraire, eut la maturité sérieuse, mais forte de l'âge mûr, de la réflexion et du dévouement. Au lieu de l'art, on trouve au bord du Tibre la politique ; au lieu de la pensée, l'action ; au lieu d'individualités brillantes, une discipline austère, mais aussi à l'anarchie et à la faiblesse sociale succèdent l'ordre et la grandeur publique.

La famille romaine n'a pas reçu ses lois de l'Etat. Elle se compose du père, de la mère, des enfants. Si petit qu'il soit, ce groupe doit avoir un maître. Or, le père est le premier auprès du foyer ; il l'allume et l'entretient ; il en est le pontife. Par lui, se perpétuent la famille et le culte ; à lui seul, il représente toute la série des ascendants, il est donc le dépositaire du pouvoir.

La mère, elle, dit Fustel de Coulanges, dans la cité antique, reçoit le titre de materfamilias. Pourtant son rôle s'efface devant celui de son mari. Elle ne tient pas sa religion de la naissance ; elle y a été initiée par le mariage. Mise au tombeau, elle ne recevra pas un culte spécial. Dans la mort comme dans la vie—union indivisible—elle ne compte que comme un membre de son époux. Son prestige est donc inférieur à celui de l'homme, mais combien pourtant elle dépasse les pâlotés figures des femmes d'Athènes !

L'idée de famille comprit dès le commencement, chez les Romains, une idée de religion et de chasteté. Chez nos pères, dit Valère Maxime, rien ne se faisait, soit au nom de l'Etat, soit au nom des particuliers, sans la consécration des auspices : de là la coutume de les faire intervenir dans les mariages. On sait que les auspices désignaient les divers présages qui se tiraient du vol des oiseaux, de leurs chants, de leur manière de manger et de l'examen minutieux de leurs organes : c'était un moyen pour la divinité de se produire dans les actes humains.

On honora, écrivit le même auteur, d'une couronne de pudicité les femmes qui s'étaient contentées d'un seul mariage. Le mariage n'entra que tardivement dans les mœurs romaines : on en vit le premier exemple 529 ans après la fondation de Rome : ce fut celui de Sp. Carvilius qui répudia sa femme pour cause de stérilité, Notons ici une coutume touchante. Lorsqu'un mari et une femme avaient eu quelque querelle, ils se rendaient dans un petit temple qui était dans le palais, et là ils conféraient librement et puis s'en retournaient habituellement après avoir déposé leurs ressentiments mutuels. La déesse s'appelait YRIPLACA, parce qu'elle apaisait la colère de l'époux. "Appellation significative, dit l'auteur latin ; dans ce joug égal d'amour entre les époux, la déesse rendait à la fois hommage à la majesté des hommes et à la dignité des femmes.

Ces idées morales sont rarement énoncées chez les anciens ; elles attestent que la famille romaine eut, dès le commencement, un caractère sacré. Mais ensuite la loi la marqua d'une autre empreinte. La famille ne fut pas seulement une société, elle devint un mode de puissance, une magistrature, une partie de l'autorité

publique. Alors la famille romaine exista par des conditions de droit bien plus que par des conditions de devoir ; tout s'absorba dans le père de famille.

De là l'organisation de la puissance paternelle, organisation terrible dont les jurisconsultes romains étaient si fiers et qui allait jusqu'au droit de vie ou de mort. On jetait dans le Tibre les enfants faibles ou difformes, et la loi des Douze Tables armait le père du droit de punir ou d'absoudre le crime de son fils. On sait, par l'histoire, comment s'exerça, sous la république notamment, cette justice farouche.

Platon, un des sages de Rome, législateur encensé, avait prôné une loi qui faisait devoir aux citoyens de la République de se bien porter et d'être exempt d'infirmités. La faiblesse de leur tempérament, écrit-il, les condamne à traîner une vie mourante. Il cite d'ailleurs les termes de droit par où se limitait la puissance du père. Le mariage en est le principe, et par là le droit se conforme à la morale. "La puissance paternelle s'étend sur tous les descendants mâles ; les enfants des filles passent dans la famille de ces derniers." "La puissance paternelle est illimitée ; tant que les enfants sont dans la famille, ils sont la chose du père."

Le droit de vivre, dans la cité de Platon, comme dans la plupart des sociétés antiques, n'appartient qu'aux hommes sains de corps ; les débiles, les malingres, les chétifs, on ne les tuera pas, mais "on les laissera mourir". Doctrine cruelle et implacable qui étonne chez celui que Montaigne appelait le divin Platon et qui étonne plus encore quand on la retrouve chez nos philosophes que les inspirations de la charité chrétienne auraient dû préserver d'une si impitoyable dureté. On devine facilement que Rousseau ait fait tant d'éloges de Platon, l'auteur du plus beau traité d'éducation qu'on ait jamais écrit. Sans doute songeait-il à préparer son siècle à accueillir avec complaisances ses propres chimères.

Dans cette organisation comprenaient aussi les esclaves, partie essentielle du domaine du père de famille. L'esclave était aussi la chose du maître : il était assimilé aux animaux de la maison (de là des droits infâmes), si ce n'est que l'intérêt du père, du maître, était de ménager cette chose, ce bétail, condition de sa richesse et de sa puissance, ou bien instrument de ses voluptés et de ses turpitudes ; et aussi l'affection naissait parfois de l'habitude des rapports, et les mœurs privées étant plus humaines que les lois, on voyait des exemples de bienveillance et de fidélité, honneur de l'esclave et du maître en attendant que la famille vint s'instituer sur le devoir réciproque de l'amour. Mais c'était là une extraordinaire exception, et l'on ne peut s'étonner de tout le mal qu'eurent à s'implanter les vertus et les lois de la famille chrétienne dans un terrain familial si tourmenté.

La modification de la famille se fit par degrés. La religion païenne, avec ses dieux souillés de vices et son culte de débauches, avait ôté à la famille sa sainteté : la prostitution était une partie de la piété ; la pudeur ne pouvait survivre que comme une exception dans quelques âmes. De là des adultères scandaleux, des divorces effrontés, ou bien des échanges mutuels de femmes, fires que tous les crimes. L'Empire vint ajouter ses licences à ces désordres de la famille : l'histoire a eu peine à égaler ces turpitudes par la liberté de ses flétrissures.

Il fallait la doctrine du Christ, la sanctification de la famille par le sacrement de mariage, tous les conseils évangéliques sur la vie morale pour corriger ces malheurs. Ce qui prouve que sans la religion réalisée, il n'y a ni mœurs ni lois qui ne soient durables.

Prof. J.E. PAQUIN.

### Ils ne veulent pas

Les pères de famille ne veulent pas que l'Etat attente à leur droit d'élever leurs enfants dans la croyance et les traditions chrétiennes de leur famille.

Ils ne veulent pas que l'Ecole publique, par ses maîtres et ses livres, se dresse contre la famille et la religion au lieu de collaborer loyalement avec elle à la formation de jeunes générations ;

Ils ne veulent pas que l'Ecole libre qui existe légalement soit traitée par l'Etat comme une ennemi frappée d'ostracisme.

Ils ne veulent pas que l'enseignement post-scolaire, sous prétexte de formation professionnelle et de préparation militaire, détourne la jeunesse de la pratique de la religion, mais ils veulent qu'il s'enferme dans l'objet précis qu'il nous propose.

Ils ne veulent pas que dans la cité les célibataires aient plus de droits et soient mieux traités que les chefs de familles nombreuses.

Ils s'élèvent contre les doctrines matérialistes et antipatriotiques, qui à l'école et dans la société détruisent l'autorité et, au sein de la famille, la stabilité et la fécondité du foyer.

### Scène d'Intérieur

A neuf heures du soir. Maison d'ouvriers. On attend le père qui ne rentre pas. Il y a un silence triste. Les estomacs sont vides, le dîner chatonné, cuit et recuit, depuis des heures qu'il est sur le petit poêle... Voilà le troisième jour que c'est ainsi dans la maison.

La mère dit au plus jeune fils :

— Lis donc tout haut ton livre d'école ; tu sais ? Celui où l'on parle d'histoire naturelle... des plantes... des bêtes... ce sera pour nous distraire.

Il lit. La mélodie lente de sa petite voix de flûte, annonce un peu à quelque chose de douloureux dans le silence morne... Tout à coup passe cette phrase :

— ...Le chameau... peut travailler... huit jours... sans... boire...

Et la mère amèrement :

— C'est le contraire de ton père qui, lui, reste huit jours à boire sans travailler !

Et du coup, la lecture prit fin. Les cœurs des tout petits eux-mêmes sont trop gros.

## SOUVENIR

### IL Y A 33 ANS

La Tribune du 10 mai 1889 s'arrête au travail des législateurs du Parlement fédéral et publie une Causerie "A propos du Ratriement".

M. Alphonse Bourgault est le seul admis aux examens de sténographie, qui ont eu lieu à Montréal.

Un incendie cause beaucoup de dommages au magasin de M. L.-G. Lalime.

La fête de la Sainte Famille a été célébrée avec éclat à la Cathédrale. M. l'abbé Santenac a fait le sermon. Il y eut bénédiction des statues et du drapeau de la congrégation des Jeunes Gens.

M. Hilaire Mathieu a été installé geolier de la prison et gardien du Palais de Justice.

M. J. de L. Taché, secrétaire du lieutenant gouverneur, et M. Jos Boivin, secrétaire de l'hon. Premier de la province, sont de passage en ville.

M. Gilbert Bédard a fait l'épreuve d'une nouvelle charrue qu'il a brevetée.

Parmi les naissances, M. J.A. Laporte, marchand, un fils.

Parmi les décès, Dame Zoé Messier, épouse de M. Isaac Lapierre, à l'âge de 63 ans ; M. Athanase Hogue, fils de M. Octave Hogue, 16 ans.

### Fanatisme

La race des fanatiques n'est pas éteinte. Voilà que le "Providence Journal" part en guerre contre les journaux publiés dans d'autres langues que l'anglais. Le plus drôle, c'est que le rédacteur de ce journal américain est anglais.

Voici ce qu'on lit dans un journal franco-américain à ce sujet :

"Le "Providence Journal", dont le directeur est plus Américain que les enfants du sol... bien qu'encore "sujet britannique", dit-on, vient de s'élever fortement contre le citoyens à trait-d'union.

"Passe, pour ce qui concerne les Allemands bien décidés à fonder une Bochie dans les Etats de l'Union américaine—une Bochie qui, prétendent-ils, "tiendra dans ses mains l'avenir de ce pays" !

"Mais le Journal dépasse les bornes permises quand il demande :

"Pourquoi souffrir aux Etats-Unis des journaux et des magazines imprimés en langues étrangères ? La guerre a montré que plusieurs d'entre eux exercent une mauvaise influence, et nous savons qu'ils sont un obstacle dans la voie de l'américanisation".

"Le "Journal" termine en disant qu'il faudrait "mettre en pratique cet axiome de Théodore Roosevelt : "Il n'y a aux Etats-Unis place que pour une seule langue, et cette langue c'est l'anglais".

"Qui veut prouver trop ne prouve rien du tout" !

"Si, comme dit le "Journal", certains journaux allemands ou germanophiles publiés en langues étrangères, à New-York et ailleurs, ont exercé une mauvaise influence pendant la guerre il admettra que d'autre part, de l'aveu même de nos autorités fédérales, "les journaux de langues étrangères ont, en grande partie, assuré le succès des emprunts nationaux, après l'entrée des Etats-Unis dans la guerre mondiale".